



Comité économique  
et social européen  
Groupe des Employeurs

## Mettre pleinement en œuvre l'union bancaire et l'union des marchés des capitaux demeure une priorité



© shutterstock/vintage tone

- Les plans en vue de réaliser une union bancaire et une union des marchés des capitaux à part entière constituaient la bonne réaction afin d'accroître la stabilité, la compétitivité, la sécurité et la résilience des institutions et des marchés financiers.
- Aussi bien l'union bancaire que l'union des marchés des capitaux revêtent une importance cruciale pour l'approfondissement et l'achèvement de l'Union économique et monétaire et il est indispensable de les mener à bien.
- Relever les grands défis que nous affrontons, tels que le changement climatique, la transition vers des économies plus durables, les progrès des technologies, la numérisation et la mutation de la société, exigera de mobiliser des ressources considérables. En l'occurrence, ces deux unions ont un rôle à jouer en suscitant un environnement propice à une mobilisation de grande ampleur des capitaux en Europe.
- Un surcroît de concurrence entre les acteurs financiers devrait fournir aux entreprises l'occasion de trouver leur meilleur financement au prix le plus bas. Les investisseurs et les épargnants devraient également pouvoir trouver leur compte dans ce nouvel environnement, grâce à un choix et une protection accrus.
- Après avoir réalisé des avancées substantielles dans la réalisation du premier et du deuxième pilier de l'union bancaire (à savoir la surveillance et la résolution des banques), il est temps d'en venir à son troisième pilier, à savoir de mettre en place un mécanisme commun de protection des dépôts qui garantisse les droits des déposants et renforce ce faisant le secteur bancaire. Pour réussir dans ce domaine, il convient de faire davantage.
- Il convient de mettre en relief les effets considérables que produisent la politique monétaire actuelle de la Banque centrale européenne et la faiblesse des taux d'intérêt sur la rentabilité des banques.
- Le succès de l'union des marchés des capitaux dépend de la capacité à conjuguer les meilleurs atouts de la situation actuelle avec le plus large éventail de nouvelles possibilités. Les priorités consistent en l'occurrence à assurer un accès aisé, adéquat et diversifié au financement, à mieux allouer les capitaux et à en réduire le coût.
- Il convient de prêter également une attention toute particulière au financement des PME, qui constituent l'épine dorsale de l'économie européenne.
- Pour réaliser avec succès ces deux unions, il est essentiel que les États membres s'accordent réciproquement confiance et crédit. Les décideurs politiques devraient davantage se concentrer sur les objectifs et mettre en face les moyens correspondants.

# L'union des marchés des capitaux et l'union bancaire: une réponse ardemment nécessaire aux réalités d'après la crise

**Après la crise financière, il est devenu manifeste que la fragmentation de l'environnement qui prévaut au sein de l'UE complique une résolution déterminée et efficace des problèmes, tout particulièrement pour ce qui est du système financier. Il était nécessaire et il est devenu capital d'adopter une approche commune et transfrontière.**

Le défi consistait à accroître la stabilité, la compétitivité, la sécurité et la résilience des institutions et des marchés financiers. Dans cette perspective, les plans d'une union bancaire et d'une union des marchés des capitaux à part entière constituaient la bonne réponse.

Il demeure capital de poursuivre l'intégration financière et économique dans le cadre de l'Union européenne, notamment dans un contexte marqué par la redistribution en cours des pouvoirs à l'échelle mondiale. Ces deux unions revêtent également une importance cruciale pour l'approfondissement et l'achèvement de l'Union économique et monétaire.

Pour la politique monétaire, il importe tout autant d'intégrer les marchés du crédit et des capitaux par-delà les frontières, puisque cette mesure facilitera une transmission sans heurts de la politique monétaire unique dans toute l'Union.

La poursuite de l'intégration financière et économique dans le cadre de l'Union européenne vaut également pour le marché unique. Si ce dernier compte parmi les plus importantes réussites de l'Union européenne, le secteur financier n'en demeure pas moins excessivement fragmenté et il s'impose d'urgence de l'intégrer pour l'unifier et le renforcer.

À l'heure actuelle, l'Europe et le monde affrontent également de nombreux défis cruciaux tels que le changement climatique et l'environnement, la transition vers des économies plus durables, les progrès des technologies, la numérisation, les mutations de la démographie et celles de la société, pour n'en citer que quelques-uns. Ceux-ci exigeront de mobiliser toutes les énergies et des ressources considérables.

Par conséquent, il importe également de créer un environnement permettant de tirer parti de ces ressources grâce à une vaste mobilisation des capitaux en Europe. Chacune à sa manière, une union bancaire et une union des marchés des capitaux à part entière peuvent et devraient y contribuer. Il est maintenant temps de les réaliser sans délai. L'économie doit devenir plus dynamique, vigoureuse et compétitive grâce à l'élargissement et à la diversification des sources de financement. Un surcroît de concurrence entre les acteurs financiers devrait fournir aux entreprises l'occasion de trouver leur meilleur financement au prix le plus bas.

## État d'avancement et voie à suivre

Depuis les premiers projets en 2012 visant à créer une union bancaire, des avancées substantielles ont été d'ores et déjà accomplies s'agissant d'en mettre en œuvre le premier pilier et le deuxième pilier. Il est maintenant temps d'instaurer les conditions favorables à la mise en œuvre de son troisième pilier. Ce troisième pilier, qui consiste à créer un mécanisme commun de protection des dépôts, devrait aider à continuer de rétablir la confiance dans le système bancaire et favoriser l'allocation adéquate des ressources. Depuis le lancement des toutes premières propositions, de nombreux travaux ont été menés mais malheureusement, les négociations n'ont pas abouti jusqu'à présent. En l'occurrence, il s'impose de faire davantage d'efforts.

Pour ce qui est des marchés des capitaux en Europe, ils se sont considérablement développés depuis 1992 pour atteindre plus du double de la taille de l'économie de l'Union en 2015. Ils demeurent

toutefois très fortement fragmentés. C'est pourquoi la Commission a lancé en 2015 son initiative phare visant à mettre en place une union des marchés des capitaux. Son objectif consiste à mobiliser les capitaux en Europe et à les canaliser vers l'ensemble des entreprises, des infrastructures et des projets durables à long terme, qui ont des effets positifs notamment sur l'emploi.

À la différence de l'union bancaire, cette initiative ne peut faire davantage que d'apporter les éléments constitutifs de la création d'un marché intérieur des capitaux véritablement intégré. Le succès final de l'union des marchés des capitaux dépendra de la mesure dans laquelle on parviendra à transposer efficacement dans la réalité les composantes proposées au sein des États membres, ainsi qu'à faire véritablement émerger un marché unifié et à faire qu'il soit utilisé par l'ensemble des parties prenantes et notamment par les prestataires de services financiers, les entreprises, les investisseurs et les épargnants.



En 2017, cette initiative a fait l'objet d'un examen à mi-parcours et depuis lors, un certain nombre de mesures ont été mises en place, en particulier au profit des PME. Toutefois, les défis demeurent considérables et pourraient exiger nombre de nouvelles idées ou d'ajouts pour obtenir un réel succès dans ce domaine.

Pour les entrepreneurs, le succès de l'union des marchés des capitaux sera fonction de la capacité à conjuguer les meilleurs atouts de la situation actuelle avec le plus large éventail de nouvelles possibilités. Les priorités doivent consister à assurer un accès aisé, adéquat et diversifié au financement, à mieux allouer les capitaux et à en réduire le coût.

Il y a lieu d'apporter des garanties concernant la compétitivité et la capacité d'attraction de l'Europe à l'échelle internationale. Dans le même temps, il convient de prêter également une attention toute particulière au financement des PME, qui constituent l'épine dorsale de l'économie européenne.

Pour réaliser avec succès ces deux unions, il est essentiel que les États membres s'accordent réciproquement confiance et crédit. Les décideurs politiques devraient davantage se concentrer sur les objectifs et mettre en face les moyens correspondants. Il convient de rassembler ces mesures dans le cadre d'un paquet afin d'éviter de lancer simultanément un trop grand nombre de propositions législatives parallèles.

En dernier lieu, si les projets relatifs à l'union des marchés des capitaux concernent tous les États membres, l'union bancaire est à l'heure actuelle l'affaire des 19 États de la zone euro. Dès lors que le Brexit est une réalité, il convient d'encourager les autres États membres à rejoindre dès que possible la zone euro afin de libérer tout le potentiel de ces deux unions et de l'intégration monétaire.

## À ÉVITER:

- Lors de la réalisation de l'union bancaire et de l'union des marchés des capitaux, les États membres devraient se garder à tout prix de «surréglementer».
- Il convient également d'éviter à tout prix la fragmentation, ainsi que l'absence de conditions véritablement équitables de concurrence entre tous les acteurs financiers, qu'ils soient établis ou nouveaux, car ces deux phénomènes entraveront gravement le succès de l'union bancaire et de l'union des marchés des capitaux.